

Participation au Festival de musique Reeperbahn

Du 16 au 19 septembre 2026, Hambourg (Allemagne)

La Société de développement des entreprises culturelles ([SODEC](#)) sollicite des candidatures d'entreprises intéressées à présenter un groupe ou un ou une artiste en vitrine officielle dans le cadre du [festival Reeperbahn](#) qui se tiendra à Hambourg du 16 au 19 septembre 2026.

Cette vitrine collective pourra accueillir des artistes ou groupes québécois en prestation. Une activité de réseautage à Berlin sera aussi au programme pour les représentants d'entreprises retenues.

Rappelons que le marché de la musique en Allemagne est le troisième plus gros au monde et que Reeperbahn est devenu au fil des ans le plus important événement de vitrines en Allemagne pour l'industrie musicale.

Détails de l'offre

Ce qui est pris en charge si votre candidature est retenue :

À Hambourg :

- Organisation de la vitrine officielle à Reeperbahn devant des professionnels ciblés, avec équipement de base (« backline ») inclus pour les prestations d'artistes;
- Promotion collective des spectacles en vitrine, en collaboration avec Canadian Independent Music Association (CIMA);
- À noter que les frais de déplacement et de séjour de l'artiste/groupe et de sa représentante ou de son représentant d'affaires pourront faire l'objet d'une demande au volet 2.1 – Soutien aux occasions d'affaires et à la promotion à l'étranger du [programme SODEXPORT – Aide à l'exportation et rayonnement culturel](#).

À Berlin :

- Accès aux activités de réseautage à Berlin le 14 ou le 15 septembre avec des représentants de l'industrie allemande (plus de détails à venir).

Critères d'admissibilité

- L'artiste ou groupe doit absolument être accompagné par un représentant ou une représentante d'affaires (gérant/gérante ou producteur/productrice);
- La demande doit être faite par le représentant ou la représentante d'affaires (entreprise);
- L'entreprise requérante doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du volet 2.1 du **Programme SODEXPORT** de la SODEC;
- L'artiste ou groupe doit être québécois;
- L'artiste ou groupe et son représentant ou sa représentante doivent se rendre disponibles en Allemagne pour la période du 15 au 19 septembre 2026.

Critères d'évaluation

- Pertinence d'une vitrine à Reeperbahn dans le développement de carrière de l'artiste ou groupe;
- Pertinence de l'exploration de ce marché pour le développement de l'entreprise et capacité de l'entreprise à mener des activités d'exportation sur le territoire visé;
- Qualité et originalité de l'artiste;
- Concordance avec la programmation artistique de Reeperbahn.

Un comité d'évaluation sera formé pour procéder à la sélection. Le festival Reeperbahn se réserve le droit d'approuver ou non la programmation suggérée par ce comité d'évaluation. D'autre part, Reeperbahn pourrait programmer les artistes ou les groupes pour un second spectacle durant le festival, en plus de celui prévu dans le cadre de la vitrine collective québécoise.

Candidature

Pour transmettre votre candidature, merci de remplir ce **formulaire** avant le **1^{er} mai 2026, à 17 h.**

Seules les candidatures retenues recevront une confirmation de la SODEC.

Dates

14 ou 15 septembre 2026 à Berlin : Activité de réseautage pré-Reeperbahn (à confirmer)

16, 17 ou 18 septembre 2026 à Hambourg : Vitrine musicale

Lieu des vitrines

Salle à déterminer, Hambourg

Cette salle accueillera l'ensemble de la programmation de Canada House durant le festival, y compris celle de la vitrine Québec créatif.

Renseignements

Jean-Philippe Sauvé

Délégué des affaires internationales, SODEC

514 841-2279

jean-philippe.sauve@sodec.gouv.qc.ca